Agression dans un TER : La SNCF assignée en justice par la victime

11/09/2013 à 18h58

Deux hommes qui avaient été agressés par un american stafford dans un TER qui reliait Marseille à Toulon, vont assigner la SNCF en justice. Une action en responsabilité va être engagée par un avocat du barreau de Toulon, indique en effet Var Matin.

«*Je pense que dans les TER, il n'y a quasiment pas de contrôle. La SNCF est tenue à une obligation de sécurité de résultat*» a précisé l'avocat pour expliquer la démarche.

Samedi 3 août, Stéphane S., se trouvait à bord d'un TER qui reliait Marseille à Toulon. Il demande à deux voyageurs qui ont allumé un joint de bien vouloir l'éteindre. Ils refusent, et lâchent sur lui leur chien, d'une race réputée dangereuse. Après l'avoir blessé, le chien a attaqué un second voyageur.

Le Figaro